

Image not found or type unknown



Garde alternée et déménagement

Par **tof25**, le **02/12/2009** à **11:39**

Bonjour,
Mon divorce par consentement mutuel a été prononcé il y a 6 mois. Il a été convenu pour la garde des enfants (13 et 4 ans) semaine paire chez le père, semaine impaire chez la mère ; moitié moitié pour les vacances scolaires. Je viens d'apprendre par mes enfants que mon ex femme a trouvé quelqu'un d'autre et veut aller habiter avec lui à 500 kms de chez moi. A-t-elle le droit sachant que notre système de garde ne pourra plus fonctionner ?
Merci d'avance.